

commentaire

Par **caillus**, le **08/12/2006** à **16:24**

Bonjour pour la semaine prochaine en droit constitutionnel je dois commenter "Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution." En fait je ne comprends pas ce qu'on attend de moi pour ceci je n'ai pas encore fait de commentaire! j'attends vos conseils merci

Par **candix**, le **08/12/2006** à **19:10**

hello


tu pourrais déjà chercher de où vient cette citation

dans le cas présent il s'agit de l'article 16 de la DDHC

ensuite, il faut que tu découpe la citation en des idées clés

on pourrait dégager :

- société
- garantie des droits assurées
- séparations des pouvoirs déterminées
- et bien sur Constitution

analyse ces termes, tu auras déjà des idées  twinkl not found or type unknown